



Fédération Nationale  
des Transports de Voyageurs

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Michel SEYT élu à la présidence de la FNTV**

Le Conseil National de la FNTV s'est réuni le mercredi 10 décembre 2008 pour procéder à l'élection du Président de la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV).

Michel SEYT a été élu avec 98 % des suffrages exprimés et succède ainsi à Serge FOUQUET à la tête de la FNTV.

Michel SEYT dirige une PME de transport routier de voyageurs à Saint Flour dans le Cantal, il est Président de la FNTV Auvergne et a été de 2005 à ce jour 1<sup>er</sup> Vice-Président de la FNTV.

Michel SEYT a déclaré à l'issue du scrutin vouloir poursuivre l'œuvre de Serge FOUQUET et construire :

- une FNTV forte et ouverte aux autres acteurs du transport collectif,
- une FNTV qui accompagne ses adhérents dans leur stratégie de développement,
- une FNTV qui défend les adhérents auprès des Pouvoirs Publics et des institutions européennes.

Contact presse :  
Serge Montagne : 01 40 82 62 72 ou 06 80 01 13 92  
Paris le 10 décembre 2008

**ANNEXE**

Créée en 1992, la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) est la principale organisation professionnelle du transport de voyageurs représentant plus de 1500 autocaristes départementaux et régionaux qui :

- Exécutent des services de transport régulier (lignes régulières départementales, régionales..., transport scolaire, transport à la demande) pour le compte des collectivités territoriales, autorités organisatrices de transports.
- Organisent et proposent voyages, séjours, circuits et autres prestations touristiques aux personnes et aux groupes, directement ou en partenariat avec des agences de voyages.

La FNTV remplit principalement quatre missions :

- Représenter, défendre et informer les entreprises de transport de voyageurs (de toute taille, dans toutes leurs activités et dans toutes les régions...).
- Rassembler, coordonner, fédérer les entreprises de transport de voyageurs pour définir la politique professionnelle de la FNTV.
- Agir en qualité de partenaire, se positionner comme une force de réflexion et de proposition auprès des entreprises adhérentes comme des autres acteurs du transport de voyageurs (décideurs départementaux, régionaux, nationaux et européens).
- Promouvoir l'autocar en tant que transport collectif et acteur de l'aménagement du territoire et du développement durable.